## ASSEMBLÉE NATIONALE

27 juillet 2007

## CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC - (n° 101)

Commission	
Gouvernement	

## **AMENDEMENT**

N° 89

présenté par M. Poisson

ARTICLE 4

Après l'alinéa 11 de cet article, insérer l'alinéa suivant :

« - une méthode et un calendrier d'évaluation des deux plans précédemment mentionnés ».

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est important de faire évoluer les deux plans en fonction de l'évolution des besoins car ce sont des dispositions nouvelles.